



MAIRIE DE SAINT-USAGE
21170

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS **SEANCE DU 9 MARS 2022 – 20H00**

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, HUMBLLOT Stéphanie, IMBERT Stéphanie, MARTZLOFF Laetitia, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, BRACONNIER Luce, LORAUD Nelly

Procuration : Madame NICOLAS Jocelyne donne procuration à Madame CARTIER Marie-Laure, Madame BARITHEL Christiane donne procuration à CONSTANTIN Martine

Absents :

Excusés : Mesdames CLEMENT Anita, DENAIN Magali

Ordre du jour

1 : Vote du Compte administratif 2021 du CCAS

2 : Vote du Compte de gestion 2021 du CCAS

3 : Reprise des résultats anticipés,

4 : Vote du budget primitif 2022 du CCAS

5 : Questions diverses

Madame la présidente du Conseil d'Administration du CCAS ouvre la séance

1 : Vote du Compte administratif 2021 du CCAS

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les résultats du compte administratif de l'année 2021

Vu l'exposé qui précède

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées

Considérant que Madame Valérie HOSTALIER, présidente du CCAS de Saint-Usage s'est absenté lors de l'exposé et du vote du Compte Administratif 2021 du CCAS de Saint-Usage

Madame la Vice-Présidente expose que :

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame Aurélie LABELLE, Vice

Présidente du CCAS de Saint-Usage vote le compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête les comptes :

Investissement :

Dépenses :

Prévu : 0,00 €

Réalisé : 0,00 €

Reste à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Prévu : 0,00 €

Réalisé : 0,00 €

Reste à réaliser : 0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévu : 7910.00 €

Réalisé : 3086.70 €

Reste à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Prévu : 9130.87 €

Réalisé : 5550.00 €

Reste à réaliser : 0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement 2021 : 0,00 €

Fonctionnement 2021 : 2463,30 €

Soit un résultat pour l'exercice 2021 : 2463.30 €

Solde de fonctionnement de l'exercice 2020 : 4 700,87 €

Résultat global : 7164.17 €

A l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve le compte administratif 2021

2 : Vote du Compte de gestion 2021 du CCAS

Madame la Présidente expose que :

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Il retrace l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses.

Le Conseil d'Administration après s'être fait présenter le compte de gestion dressé et avoir pris connaissance des réalisations de l'année 2021

Dépenses de fonctionnement 2021 : 3086.70 €

Recettes de fonctionnement 2021 : 5550.00 €

Soit un résultat pour l'exercice 2021 : 2463.30 €

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les résultats du compte de gestion de l'année 2021

Vu l'exposé qui précède

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, le compte de gestion du Trésor Public pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3 : Reprise des résultats anticipés,

Madame la Présidente expose que :

Considérant qu'il y'a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître

Un excédent de fonctionnement de : 2463.30 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 2463.30 €

Pas d'excédent ou de déficit en investissement. 0.00 €

Solde de fonctionnement de l'exercice 2020 : 4 700,87 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Excédent : 7164.17 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) 0.00 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) 7164.17 €

Résultat reporté en investissement (001) 0.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, l'affectation des résultats de l'exercice 2021

4 : Vote du budget primitif 2022 du CCAS

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Valérie HOSTALIER, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 à l'unanimité :

Investissement

Dépenses : **0,00**

Recettes **0,00**

Fonctionnement

Dépenses : **8 300,00**

Recettes : **8 300,00**

Subvention d'affectation au CCAS par la commune : 953,83

5 : Questions diverses

Madame la Présidente évoque que le goûter des aînés aura lieu le 7 mai prochain à 14h30. La préparation de la salle commencera le jour même à 10h00. Des volontaires sont attendus pour aider à l'organisation

La séance est levée à 20h00